

Procès-verbal
Assemblée générale du 22 juin 2023

Madame Sophie Progin, Présidente de l'association, accueille les membres des administrations communales de la Glâne.

Elle salue plus particulièrement Monsieur le Lieutenant de Préfet Valentin Bard et Monsieur le Syndic, Fabien Reinhard qui nous font l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui pour nos délibérations.

Conformément à nos statuts, les membres ont été convoqués par courriel et sur notre site internet le 15 mai 2023. L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 6 octobre 2022
2. Comptes 2022
 - 2.1. Rapport des vérificateurs des comptes
 - 2.2. Approbation
3. Rapport de la Présidente
4. Divers

Aucune remarque n'étant formulée concernant la convocation ainsi que l'ordre du jour, Madame Progin, Présidente de l'Association fribourgeoise des agents (es) d'administration communale Glâne (AFAAC Glâne) ouvre cette assemblée générale. L'Assemblée est apte à délibérer.

Madame Progin demande à Madame Marie-Claude Conus de bien vouloir fonctionner en tant que scrutatrice pour notre assemblée.

Madame Conus compte 18 membres présents et, à savoir :

- Clerc Maryline ;
- Conus Marie-Claude ;
- Cottet Sylviane ;
- Donzallaz Angélique ;
- Gavillet Sophie ;
- Gilliard Déborah ;
- Giroud Chantal ;
- Guillet Josette ;
- Jan Stéphanie ;
- Magnin Nadia ;
- Menoud Véronique ;
- Mettraux Sylvia ;
- Moret Véronique
- Morel Nathalie ;
- Oberson David ;
- Progin Sophie ;
- Rime Christiane ;
- Seydoux Isabelle.

1. Approbation du PV de l'Assemblée du 6 octobre 2022 à Montet

Ce procès-verbal est disponible sur notre site internet et Madame Progin espère que chacune et chacun a pu en prendre connaissance. Aucune demande de modification n'étant soulevée, par main levée, ce PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure, Madame Stéphanie Jan pour la parfaite rédaction.

2. Comptes 2022

Madame Progin donne la parole à notre caissière Madame Séverine Deillon, afin qu'elle commente les comptes 2022 :

Bilan au 31.12.22			
ACTIF		PASSIF	
Banque au 31.12.2022	Fr. 14 449.90	Capital au 31.12.2021	Fr. 12 637.55
		Bénéfice de l'exercice	Fr. 1 812.35
TOTAUX	Fr. 14 449.90		Fr. 14 449.90

Pertes et Profits			
CHARGES		PRODUITS	
Logo AFAAC - Miligraph - E. Schlosser	Fr. 400.00	Cotisation 2022 - Pmt à double S. Gavillet	Fr. 50.00
Cotisation cantonale 2022	Fr. 950.00	Sortie - Participation, S. Gavillet	Fr. 30.00
Sortie - Balade Botanique	Fr. 300.00	Sortie - Participation (13 pers.)	Fr. 360.00
Sortie - Repas au Cousimbert	Fr. 550.00	Cotisations 2022	Fr. 4 880.00
Cours SUVA - Formateurs	Fr. 500.00	Cours SUVA - Participation Veveyse	Fr. 250.00
Cours SUVA - Apéro	Fr. 140.00	Intérêts créanciers	Fr. 1.55
Assemblée - Repas au Café du reposoir	Fr. 829.20		



association fribourgeoise des agent-e-s
d'administration communale - Glâne

Indemnités réviseurs 2022	Fr.	40.00		
Cotisation 2022 - Pmt à double S. Gavillet	Fr.	50.00		
Subtotal	Fr.	3 759.20	Subtotal	Fr. 5 571.55
Bénéfice	Fr.	1 812.35		
TOTAUX	Fr.	5 571.55		Fr. 5 571.55

2.1 Rapport des vérificateurs des comptes et approbation

La vérificatrice actuelle des comptes est Madame Myriam Desarzens-Besson qui est épaulée par le/la responsable des finances de la commune dans laquelle se déroule l'assemblée malheureusement l'administratrice des finances de la Commune de Torny a décidé de ne pas intégrer notre association et la secrétaire Madame Stéphanie Jan est membre du comité. De ce fait, nous avons demandé à Madame Véronique Menoud, Secrétaire à la Commune de Vuisternens-dt-Romont d'officier comme suppléante à Madame Desarzens-Besson.

Madame la Présidente donne la parole à Madame Desarzens-Besson pour la lecture de du rapport de vérification des comptes.

Suite de quoi, Madame Progin remercie nos deux vérificatrices pour leur engagement.

La parole n'étant pas demandée, Madame Progin soumet les comptes 2022 au vote. Au vote à main levée, c'est à l'unanimité que les comptes 2022 sont approuvés. Madame Progin remercie Madame Séverine Deillon pour son travail et la parfaite tenue des comptes de notre association.

3. Rapport de la Présidente :

Madame Progin adresse tout d'abord une cordiale bienvenue aux nouveaux membres de notre association. Elle les nomme et leur demande de bien vouloir se lever afin que nous puissions faire leur connaissance. Il s'agit de :

Cloé Indermühle (Billens-Hennens)
Ludovic Mottier (Chapelle)
Camille Castella (Grangettes)
Sylviane Meyer (Grangettes)
Gaëtan Muller (Rue)
Sylviane Cottet (Ursy)
Marceline Mornod (Ursy)
Christelle Maillard (Villaz).

Ils sont accueillis par applaudissement.

Avant de passer au point suivant, la Présidente explique aux nouveaux membres que toutes les personnes de notre association ont décidé, il y a quelques années, que le tutoiement était de rigueur entre collègues. Elle espère que cette tradition va se perpétuer.

Madame Progin adresse également un grand merci à tous nos collègues démissionnaires depuis septembre 2021 qu'elle ne va pas nommer.

Activité du comité :

Depuis le 6 octobre 2022, le comité s'est réuni à 2 reprises, soit :

- Le 07.02.2023
- Le 27.04.2023

Votre comité ne vous a pas proposé d'activités. Vous avez constaté que depuis fin 2022 votre comité cantonal soit l'AFAAC travaille en étroite collaboration avec l'ACF. Par cette association qui bénéficie de plus de moyens financiers que nos associations de district, vous avez été invités à plusieurs formations soit :

Séminaire – cours sur le thème « la décision administrative et l'ordonnance pénale dans les communes »
Date : le 09.03.2023 Lieu : UNI Pérolles à Fribourg Frais d'inscription : CHF 50.00/pp
Séminaire – cours sur le thème « Analyse de dossier de demande de permis de construire »
Dates : 22.03.2023, 23.03.2023, 29.03.2023 Lieu : UNI Pérolles à Fribourg Frais d'inscription : CHF 50.00/pp

La dernière séance entre l'ACF et l'AFAAC a eu lieu le 10 mai 2023 qui traitait des objets suivants :

- DIGI-FR
- Révision de la Loi sur les communes
- - Formations
- 5.1 Formation sur les poursuites et procédures de recouvrement

- 5.2 Autres projets de formations
- Accès aux médias des jeunes citoyennes et citoyens
- Avant-projet de loi modifiant la loi sur la publication des actes législatifs

En complément à ces formations organisées par l'ACF et l'AFAAC, les associations de districts AFAAC Glâne et Veveyse vous proposerons toujours une activité ou une formation annuellement.

De son côté le comité de l'AFAAC Glâne a le grand challenge cette année de recevoir l'assemblée cantonale de l'AFAAC. Cette assemblée se déroulera le 16 novembre 2023 à 19h à la salle communale d'Ursy.

Le programme sera le suivant :

Assemblée

Animation par Madame Cathy Roggen, la pâquerette c'est High tech

Repas organisé par Fabi Event

Le comité de l'AFAAC Glâne compte sur votre présence à cette soirée qui sera enrichissante et conviviale. Ne faites pas comme l'année dernière où seul 2 de nos membres ont assistés à l'assemblée sans rester pour le repas. Lorsque nous avons besoin d'aide il est toujours facile d'appeler un de nos collègues alors continuons à tisser ses liens. Travailler ensemble pour une cause commune c'est se faciliter la vie. Pour information notre association prendra en charge la moitié des frais soit CHF 20.00/membre inscrit.

Site internet

Comme déjà annoncé lors de la dernière assemblée sur le site de l'AFAAC, chaque association de district a son propre onglet et les communications seront faites uniquement par ce biais. Nous vous invitons à aller régulièrement consulter les nouvelles informations mises à votre disposition.

Dates à retenir

- 7.9.2023 : Cours
- 16.11.2023 : Assemblée cantonale à Ursy

Pour conclure, Madame Progin adresse enfin un merci tout particulier à ses collègues du comité pour leur engagement au sein de notre association et pour l'entente qui règne lors de nos rencontres. Elle tient particulièrement à relever leur participation et leur implication exemplaire. Elle remercie chacun de son attention.

4. Divers

Comme il n'y a pas de divers, Madame Progin donne la parole à Monsieur Valentin Bard, Lieutenant de préfet :

Madame la Présidente,

Mesdames les membres du comité,

Mesdames, Messieurs,

Lorsque que j'ai vu le sigle de votre association, à savoir AFAAC, je me suis demandé ce que cela signifiait. Je me suis dit qu'il s'agissait peut-être d'un endroit où vous pouviez parler des aventures dans vos communes respectives.

- *Je pensais donc que AFAAC signifiait « Aventures Folles et Anecdotes des Agents Communaux ». Et je suis persuadé qu'il y en a des anecdotes !*

- *Mais ce n'est pas ça car j'ai appris que cela signifiait « association fribourgeoise des agents d'administration communale ». Et j'ai trouvé cela compliqué. Alors je vous propose de revoir la signification de ce sigle selon les qualités qui vous caractérisent :*

A – Accompagnement

- *Le premier A est utilisé pour le terme « accompagnement » car votre mission principale est précisément d'accompagner les citoyens dans leurs démarches. Votre rôle est d'être disponible, d'écouter et de soutenir. C'est essentiel car vous êtes le premier rempart et vous permettez aux gens d'être écoutés.*

F – Fiabilité

- *Le F est utilisé pour « fiabilité ». Je dis toujours que l'on peut avoir les meilleurs élus communaux, les plus compétents et motivés, mais sans agents communaux, la commune ne fonctionne pas.*

AA – Adaptabilité et Avenir

- *Les deux A suivants sont utilisés pour l'adaptabilité et l'avenir. Le monde communal est en constante évolution. Les communes appliquent un nombre de lois et de normes conséquentes. Et ces normes changent sans cesse. Il n'y a qu'à prendre l'exemple de MCH2, la révision en cours de la loi sur les communes, les exigences en matière de construction et d'aménagement du territoire, etc. Vous devez donc vous adapter très rapidement à tous ces changements.*

C – Collaboration

- *La dernière lettre du sigle, à savoir le C est utilisé pour la collaboration. Nous avons une excellente collaboration entre les communes et la Préfecture. Et je tiens à vous en remercier. Vous n'hésitez pas à appeler, à poser des questions, à expliquer et cela est capital car je suis persuadé que c'est ensemble que nous pouvons trouver des solutions.*

Pour prouver notre bonne collaboration, je tiens à aborder ce soir 3 dossiers qui touchent tant les communes que la Préfecture :

- *Le premier sujet concerne les **droits politiques** :*
 - *Je vous rappelle les prochaines échéances en matière de droits politiques :*
 - *31 août : Matinée de formation / rappel pour les élections fédérales qui aura lieu à Riaz pour les 3 districts du Sud.*
 - *22 octobre : élections au Conseil national, et premier tour pour le Conseil des Etats et la Préfecture*
 - *12 novembre : deuxième tour pour le Conseil des Etats et la Préfecture. Il y aura également une votation cantonale.*
 - *26 novembre : aucun scrutin fédéral ou cantonal.*
- ***Révision de la loi sur les communes***
 - *Je vous invite bien entendu à faire valoir vos points de vue dans les GT ainsi qu'auprès des personnes qui sont membres des GT. C'est très important qu'il n'y ait pas que des visions politiciennes, mais également des visions de personnes qui travaillent quotidiennement au sein des administrations communales.*
- ***iGlâne** :*

Mesdames et Messieurs, pour finir, je tiens à vous dire que j'ai toujours pensé que la Glâne était précurseur. La preuve nous est parvenue il y a quelques jours : Le Préfet a remis sa démission pour le début 2024.

- *Et depuis son annonce, plusieurs personnalités l'ont suivies, comme : Alain Berset a remis sa démission du Conseil fédéral, Urs Schwaller a quitté le Groupe mutuel et Claude Lässer n'a pas sollicité de nouveau mandat auprès de Groupe E.*
- *Je suis donc fier de constater le fait que la Glâne est précurseur !*

- *Trêve de plaisanterie, malgré cette annonce du Préfet, je peux vous assurer que les relations avec les communes seront toujours la priorité de la Préfecture et nous nous assurerons de conserver ces bonnes relations.*

Je tiens encore une fois à vous remercier, vous remercier pour votre travail et votre engagement. Que vive l'accompagnement, la fiabilité, l'adaptabilité, l'avenir et la collaboration. En d'autres termes, vive l'AFAAC et les communes de la Glâne. Merci de votre attention et excellente soirée

En guise de remerciements, Monsieur Bard est applaudi par l'ensemble de l'Assemblée.

Suite de quoi, Madame Progin donne la parole à Monsieur Reinhard, Syndic de la Commune de Torny :

*Madame la Présidente,
Mesdames les membres du comité,
Mesdames et Messieurs,*

C'est un honneur pour moi de vous accueillir ici dans la salle communale de Middel pour cette assemblée.

Permettez-moi de vous présenter en quelques mots notre commune :

La commune de Torny est née en 2004 de la fusion de Middel qui comprenait le hameau de Torny-le-Petit avec son voisin Torny-le-Grand. Aujourd'hui la Commune compte plus de 1000 habitants et s'étend sur 1018 ha, dont 69% de terrains agricoles.

L'agriculture est la principale activité économique de notre commune même si elle compte plusieurs garages et autres entreprises du secteur secondaire et tertiaire.

Pour faire face aux défis des Communes que je ne dois pas vous présenter, la Commune de Torny est actuellement en discussion pour une fusion naturelle avec le voisin de Châtonnaye. Cette fusion, si elle est acceptée par la population entrerait en force au 1.1.26 soit à la fin de la législature.

Voilà pour les généralités mais qu'est ce qui fait que la Commune de Torny est unique ? Je vais vous citer 3 choses :

Premièrement sa localisation : *en bout du district, tout au Nord de la Glâne. Quand on regarde la carte du district, on peut presque dire que Torny forme avec Châtonnaye une excroissance sur ce beau corps glânois. D'ailleurs souvent quand je parle de ma commune on me demande dans quel district elle se situe. Mais plutôt que comme une excroissance en bout de district, je préfère nous voir comme un trait d'union entre les régions puisque nous sommes limitrophes avec les districts de la Broye et de la Sarine ainsi que le canton de Vaud.*

Deuxièmement un élément qui fait rayonner la commune actuellement : *moi-même actif dans le monde agricole et croyant que j'habite un village peu connu, je suis régulièrement surpris de rencontrer des agriculteurs dans toutes la suisse qui situent directement d'où je viens à la simple évocation de Middel. La réponse qui fuse dans ces moments-là : Schrago frères ! Oui nous avons un élevage laitier de renommée nationale et internationale dans notre commune chez les frères Schrago. Entre autres distinctions, ils ont notamment élevé une vache double championne d'Europe et double championne du monde et ont obtenu un panache d'or glânois pour le rayonnement qu'ils donnent à la région. J'aurais aussi pu citer Elisa Amherd, récente championne de suisse de cerceau acrobatique en duo qui vient de Middel et qui représentera la suisse au championnat du monde cet automne en Pologne !*

Pour terminer, le projet qui fera peut-être rayonner la commune et le district dans le futur : *vous en avez peut-être déjà entendu parler puisque le projet est intégré au plan directeur cantonal ainsi qu'au plan directeur régional. Un projet de musée d'art contemporain est actuellement en gestation. Il se situerait sur l'actuel site militaire de la colline du Maumont entre Torny-le-Grand et Middel, site qui offre une vue imprenable à 360 degrés sur une bonne partie du plateau romand ainsi que sur les*

préalpes et le jura. Ce projet, s'il se concrétise, ferait de notre commune l'un des pôles touristiques du district.

Je vais m'arrêter là pour la présentation de notre commune parce qu'aujourd'hui ce qui compte c'est de vous accueillir ici, vous les piliers de nos communes glânoises. J'ai une très grande estime pour le travail que vous faites au quotidien car je sais o combien il est varié et exigeant. Vous devez être au courant de tout, vous adapter aux différents conseillers et c'est vous qui êtes au front et qui devez faire le joint entre les exigences toujours plus grandes des citoyens et des conseillers de milice parfois peu présents puisque actifs dans d'autres activités. Ce travail est à la fois exigeant mais aussi motivant puisqu'il génère de nombreux contacts sociaux et il permet de voir au plus près l'évolution de projets.

Je profite de ce moment de parole pour remercier chaleureusement Stephanie Jan et Joseph Marty qui sont deux de mes piliers au niveau de la Commune et sans qui mon travail serait bien plus compliqué. Un grand merci à eux.

Il ne me reste plus qu'à vous transmettre les salutations de l'ensemble du conseil communal de Torny et de vous dire déjà santé pour l'apéro qui est offert par notre commune et qui sera servi au bistrot de Châtonnaye. Excellente soirée à toutes et tous

Madame Sophie Progin remercie Monsieur le Syndic, Fabien Reinhard pour ses propos ainsi qu'à la Commune de Torny qui a accepté de mettre à disposition la salle pour nos assises et de nous offrir l'apéro qui sera servi après nos délibérations au restaurant La Croix-Blanche à Châtonnaye. Madame Progin demande à Monsieur le Syndic de transmettre les remerciements de notre association à son Conseil communal.

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur Christophe Burri, membre du comité cantonal de l'AFAAC :

Mme la Présidente, chère Sophie,

M. le Préfet, Lieutenant de Préfet, chers collègues

Je vous remercie pour l'invitation à l'AG de la Glâne et je vous apporte les salutations du comité cantonal qui vient d'ailleurs de se réunir il y a deux jours à Ursy, dans votre district.

Je remplace notre présidente Anette Cetinjanin-Leuzinger et notre vice-présidente, Valérie Maillard, toutes deux empêchées.

Je me présente, je suis Christophe Burri, je suis caissier de l'AFAAC cantonale, Président de l'AFAAC Broye et administrateur communal de Montagny.

Je viens donc de tout près, du district voisin de la Broye, et ça me fait particulièrement plaisir d'être présent dans cette salle qui me rappelle qu'il y a 20 ans au mois d'août, j'ai partagé ici mon repas de mariage avec ma famille et mes plus proches.

Pour revenir à l'AFAAC, et vous le savez bien, notre fonction est importante et exigeante. Je vous encourage Mesdames et Messieurs à continuer d'œuvrer pour le bien public et à vous épanouir. Notre métier est passionnant mais Je sais moi aussi qu'il n'y a pas que des moments faciles. C'est particulièrement dans ce genre de situation que votre association doit jouer son rôle, dans le partage avec vos collègues, lors de soirée comme celle-ci ou alors dans votre activité quotidienne.

Je termine en vous encourageant vivement de répondre présent à la prochaine Assemblée de l'AFAAC cantonale le 16 novembre prochain à Ursy. A l'heure de la révision de la loi sur les communes, dans laquelle l'AFAAC participe dans un groupe de travail, il est important de montrer aux autorités cantonales que notre association existe et qu'elle veille entre autres, à défendre les intérêts de notre profession.

Voilà j'ai terminé, je remercie Sophie et le comité de la Glâne d'avoir associé l'AFAAC cantonale à votre AG annuelle.



association fribourgeoise des agent-e-s
d'administration communale - Glâne

Au nom du comité, Christiane Rime adresse ses sincères remerciements à notre Présidente Sophie pour tout le travail fourni et ta disponibilité ainsi que ses félicitations pour son investissement et son énergie tant dans notre Association de district que dans l'Association cantonale. C'est toujours un plaisir de collaborer avec elle. Un grand Merci Sophie !

Avant de terminer, Madame La Présidente remercie chacun pour sa fidélité, sa confiance et surtout notre amitié.

Vive l'AFAAC Glâne.

Sur ces dernières paroles, Madame Progin clôt officiellement notre assemblée générale à 19h43.

La Présidente

Sophie Progin

La Secrétaire

Stéphanie Jan